



Faire la grève et se mobiliser pour des retraites dignes, c'est écolo !

Le 5 décembre 2019, plus d'un million de personnes ont manifesté contre la réforme des retraites. Depuis, les mobilisations sur les piquets de grève ont été quotidiennes, et le 17 décembre, c'était plus d'1,5 millions de personnes qui manifestaient pour le retrait de la réforme. La mobilisation est appelée par les syndicats, mais aussi par beaucoup de collectifs et associations



Eric Coquilain

écologistes. En soutien à la grève, *Extinction Rebellion* a saboté 3 600 trottinettes électriques en libre-service à Bordeaux, Lyon et Paris le 5 décembre, en recouvrant leur "QR code" pour les rendre inutilisables, en empêchant le déblocage des appareils à l'aide du smartphone de l'utilisateur. Au-delà de leur impact néfaste sur l'environnement, *Extinction Rebellion* a dénoncé leur utilisation comme "briseurs de grève" à l'occasion du conflit massivement suivi dans les transports, citant par exemple un partenariat RATP-opérateurs pour "proposer d'autres modes de transport". Dans la durée, pour l'économiste Genevève Azam, "la grève est profondément écologique d'abord parce qu'elle limite la

production, et parce qu'elle est aussi un moment suspendu qui nous libère, une forme de respiration, de pause alors que tout s'accélère autour de nous. On prend le temps, on renoue avec la chaleur humaine. La grève permet de retrouver le rythme du vivant face à la cadence du monde industriel". Et lutter pour des retraites dignes, c'est aussi rappeler que la réduction du temps de travail, dans une société qui remet véritablement en cause le productivisme et le consumérisme, est au cœur de "notre projet" de décroissance à *Silence*.

Grève et gratuité au profit du rail !

Alors que la plupart des médias ont martelé que les voyageu-ses étaient "pris-es en otage" par les cheminot-es, le syndicat *Sud Rail* a proposé dès novembre 2019, avant le 5 décembre, de mener la grève en rendant les trains gratuits. Concrètement, cela reviendrait à faire circuler normalement les trains, sans faire payer les voyageu-ses et sans contrôler les billets. La première proposition par *Sud Rail* d'une grève par la gratuité remonte à 2009, soutenue par une fédération d'usagè-ses. Elle s'appuie sur une décision de la Cour européenne des droits de l'homme de 2007, qui a validé la grève par gratuité menée par des agents publics d'un pont à péage en Turquie. C'est la direction de la SNCF qui s'est opposée à cette option. Tout est bon pour casser le mouvement de grève et diviser... (Source : *Basta Mag*, Sophie Chapelle, 18 décembre 2019)

C'est la grève !



DR

Pour Gabriel Attal, secrétaire d'État, "les associations ne sont pas un coût mais une chance. Pour notre pays et pour notre économie. Elles représentent aussi des 'coûts évités' pour l'État". Et pour cause, d'après *Solidaires ASSO*, si le secteur associatif emploie près de deux millions de travailleu-ses, le salaire de base médian y est 17 % inférieur au reste du secteur privé (marchand). Sans compter que le secteur associatif emploie majoritairement des femmes (67 %) et a énormément recours aux contrats à temps partiel (29 %). Ce sont ces femmes, ces jeunes et ces travailleu-ses précaires qui paieront le plus cher la réforme des retraites que préparent Macron, Delevoye et le gouvernement Philippe. À *Silence*, pas facile de suivre les journées de mobilisation tout en assurant la sortie du mensuel... Comme pour d'autres corps de métiers, l'exercice effectif du droit de grève n'est pas aisé matériellement, mais peut s'exprimer autrement : relayer les luttes, bien sûr, et les multiples caisses de grève qui permettent au mouvement de perdurer. Et puis, débrayer pour se joindre aux manifestations ? Choisir de se mobiliser quitte à ne pas pouvoir publier 48 pages un mois ? Concilier militantisme et salariat associatif est toujours un processus riche, mais complexe !

Une loi anti-musulmane en Inde

Le gouvernement indien, dirigé par le nationaliste hindou Narendra Modi, a adopté début décembre un nouveau texte de loi, qui facilite l'attribution de la citoyenneté indienne aux réfugié-es venu-es des pays voisins. Sauf pour les musulman-nes. L'ONU a déclaré que le texte était "fondamentalement discriminatoire". Cette décision a été fortement contestée dans tout le pays. Le 16 décembre, de nombreux manifestant-es, notamment des étudiant-es, se sont rassemblés devant l'université Jamia Millia Islamia, au sud de Delhi, pour protester. L'exécutif a répondu par une forte répression, ce qui a accru les réactions anti-gouvernement. Des marches de soutien aux étudiant-es ont été organisées dans le pays, et 5 États indiens ont décidé de ne pas appliquer la nouvelle mesure. Dans l'est de New Delhi, des manifestations pacifiques ont lieu quotidiennement depuis le 15 décembre. La répression, elle, est violente. Elle avait déjà fait près de 30 morts fin 2019.

Mouvement des retraites : le poids de l'énergie !

Depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites, des électricien-nes, de la *CGT Énergie* notamment, ont revendiqué des actions ciblées de coupures d'électricité. Elles visent des objectifs symboliques comme les préfectures et les permanences d'élu-es de *La République en marche*, mais aussi des centres commerciaux et des multinationales comme *Amazon*. La *CGT énergie 93* a, par exemple, coupé l'électricité sur le site d'*Amazon* au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) durant la nuit du 23 au 24 décembre 2019, en soutien aux salarié-es qui peuvent être licenciées quand elles sont enceintes, ou sur le motif de soutenir les Gilets jaunes. En parallèle, la *CGT Énergie des Pyrénées-Orientales* a annoncé, le 18 décembre 2019, avoir désactivé des milliers de compteurs nouvelle génération *Linky* qui limitaient l'approvisionnement en électricité de ménages ayant des retards de paiement. Ces modes d'action sont un outil de poids dont la tradition remonte aux années 1970. Belle manière de soutenir les grévistes et les plus précaires, la *CGT Énergie* a aussi basculé plusieurs dizaines de milliers de foyers sur le système de tarification "heures creuses" : après Lyon le 10 décembre, entre 480 000 et 500 000 foyers franciliens ont vu leur compteur basculer en "heures creuses" le 24 décembre 2019.



DR